

# **L'UGTT dans la révolution tunisienne (document provisoire)**

## **Article paru dans le journal tunisien "Le Temps" du 28 décembre 2010**

Des centaines de personnes, la plupart des syndicalistes ou appartenant aux composantes de la société civile, ont tenu hier en début d'après-midi, à la place Mohamed Ali en face du siège central de l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT), un rassemblement pour manifester leur solidarité avec le mouvement de protestation déclenché, il y a quelques jours dans la région de Sidi Bouzid, à la suite de l'appel lancé par les syndicats, de l'enseignement primaire, de l'enseignement secondaire, des médecins de la santé publique et des caisses de sécurité sociales.

Dans son allocution, le secrétaire général du syndicat de l'enseignement secondaire M. Sami Tahri a souligné la solidarité totale des syndicalistes avec les jeunes sans emploi de la région. Il a mis l'accent sur la nécessité de résoudre les problèmes qui se posent et leur trouver les solutions adéquates, par la concrétisation d'un vrai développement régional, qui assure l'emploi pour les jeunes et un niveau de vie décent pour les populations des régions à l'intérieur du pays », a-t-il ajouté.

Les manifestants ont ensuite scandé des slogans appelant à l'encouragement de l'investisseur dans les régions, à un véritable équilibre régional pour éradiquer les inégalités, au partage équitable des richesses et à la création de postes d'emploi pour les jeunes notamment les diplômés du supérieur. D'importantes forces de l'ordre ont bloqué l'accès et la sortie de la place par crainte d'éventuels débordements.

A propos de ce rassemblement, Abdessalem Jrad, secrétaire général de l'UGTT a déclaré :

*"Nous n'avons appelé à aucun rassemblement et les slogans brandis ne concernent en rien la Centrale syndicale".*

Questionné pour savoir si la Centrale syndicale a appelé à ce rassemblement, M. Abdessalem Jrad a été clair dans sa réponse. *« Ce qui s'est passé n'est qu'un nuage passager. La Centrale syndicale est attachée à ses constantes, à sa base et à son rôle national. Ce qui a été brandi comme slogans ne concerne en rien la Centrale. Elle ne le soutient pas et les structures syndicales ne le parrainent pas. En plus, chaque fois que la Centrale appelle à un rassemblement, à une marche ou à un quelconque mouvement de soutien, elle sait comment l'encadrer».*

## **Commission administrative nationale du 4 janvier 2011**

*"Solidarité avec les populations de Sidi Bouzid et avec l'ensemble des régions de l'intérieur", "rétablir les travailleurs licenciés du bassin minier dans leurs droits".*

## **Commission administrative nationale du 11 janvier**

La CA stigmatise le recours au tir à balles réelles, demande la constitution d'une commission d'enquête, appelle au retrait de l'armée des villes et la levée de l'état de siège dans certaines régions ainsi que la libération de toutes les personnes gardées à vue. *"Les membres de la Commission administrative nationale de l'UGTT (...) reconnaissent le droit des structures syndicales régionales (des régions sinistrées) d'observer des mouvements de contestation (...), et le droit des citoyens des autres régions et des divers secteurs professionnels d'exprimer par des marches pacifiques leur solidarité agissante, et ce en coordination avec le Bureau exécutif national".*

## **Commission administrative nationale du 18 janvier 2011**

La composition du gouvernement de transition *"n'est pas en harmonie avec les aspirations et les attentes des travailleurs et de l'ensemble des composantes des populations à voir les vraies forces du renouveau représentées dans le gouvernement de transition pour faire face aux pratiques du passé et pour respecter les équilibres vu la présence massive de figures de l'ancien régime et de représentants du parti RCD et en raison de la marginalisation du rôle de l'UGTT dans ledit gouvernement de transition.*

*L'UGTT déclare à ce propos la démission de ses ministres du gouvernement d'union ainsi que la démission des syndicalistes de la chambre des députés, de la chambre des conseillers et des conseils municipaux outre le gel de l'affiliation de ses représentants au sein du conseil économique et social et des hauts conseils".*

### **Commission Administrative Nationale du vendredi 21 janvier 2011**

*"Les membres de la Commission Administrative Nationale de l'UGTT (...) rappellent la démission des représentants de l'UGTT du gouvernement (...). Vu l'ampleur des mouvements de contestation (...) appelant à la dissolution du gouvernement et au refus de la nomination de ministres RCD en son sein (...) les membres de la CAN de l'UGTT appellent à la dissolution du Gouvernement et à la composition d'un Gouvernement national de coalition qui répond aux revendications des manifestants, des partis politiques, des organisations non gouvernementales et de l'ensemble des populations (...). Ils sont déterminés à poursuivre le combat légitime soit en observant des grèves ou en manifestant pacifiquement jusqu'à la reconstitution du Gouvernement conformément aux conditions fixées par l'UGTT". <http://www.ugtt.org.tn/fr/2011/01/26/declaration-de-la-commission-administrative-nationale-2/>*

### **Commission Administrative Nationale (27 janvier 2011, au moment de la chute du premier gouvernement Ghannouchi).**

*"Les membres de la CAN (...) expriment leur solidarité avec les participants au sit-in de la place de la Kasbah qui contestent le gouvernement dans sa composition actuelle et revendiquent des réformes politiques, sociales et économiques radicales, appellent à continuer la consultation avec l'UGTT sur la formation d'un gouvernement transitoire sous la présidence de M. Mohamed Ghannouchi".*

### **Bureau Exécutif de l'UGTT (28 janvier 2011, après la mise en place du deuxième gouvernement Ghannouchi).**

*Le BE "suit avec préoccupation les derniers développements survenus suite à la répression et aux agressions violentes perpétrées par les forces de l'ordre à l'encontre des participants au sit-in de la Kasbah, et les jets de bombes lacrymogènes ce qui a engendré des cas d'étouffement et d'asphyxie parmi les manifestants et un certain nombre de blessés graves. Cette répression est survenue le premier jour d'activité du nouveau Gouvernement de transition".*

*Le BE "appelle les manifestants à retourner dans leurs régions et à être vigilants pour préserver la Révolution et réaliser ses objectifs politiques, sociaux, économiques et culturels (...).*

*Il "appelle le Gouvernement de transition à parrainer le projet de Conseil de protection de la révolution en entamant rapidement les concertations à ce sujet, et à réglementer ce Conseil en le dotant des moyens et modalités d'action pour combler le vide législatif actuel".<sup>1</sup>*

### **Congrès de décembre 2011**

*Les grèves régionales ont contribué aux côtés des autres forces et de la jeunesse révolutionnaire à ébranler les fondements du régime de la corruption et de la dictature et à la renverser le 14 janvier 2011, jour au cours duquel l'UGTT a appelé à une grève générale dans la région de Tunis, a donné un élan populaire et de masse aux demandes du peuple et a grandement contribué à la déposition de l'ancien président et à sa fuite puis à faire échouer les tentatives visant à préserver les deux gouvernements provisoires. (...)*

*Les congressistes appellent à reconstruire les fondements du dialogue social sur des nouvelles*

---

<sup>1</sup>[www.ugtt.org.tn/beta1/wp-content/uploads/2011/01/D%C3%A9claration-du-BE-du-28-01-2011.pdf](http://www.ugtt.org.tn/beta1/wp-content/uploads/2011/01/D%C3%A9claration-du-BE-du-28-01-2011.pdf)

*bases s'appuyant sur les larges et prometteurs horizons devant marquer la période transitoire et soulignent que le renforcement du dialogue social et sa réussite commandent la consécration de l'idée du contrat ou de la charte sociale dans le sens de l'instauration d'une société dont les différentes couches conviennent sur une somme des valeurs et de principes politiques, sociaux et moraux autour desquels se rassemblent les Tunisiens. Des valeurs et des principes à caractère contraignant et productif d'effets juridiques, un contrat social qui vise à assurer un processus social et économique sain où sont préservés les droits de toutes les parties. Ils appellent à consacrer un chapitre entier, dans le code du travail, aux droits sociaux et aux relations professionnelles traitant des garanties fondamentales sur la base desquelles est respectée la dignité du travailleur; définissant les sanctions prévues contre ceux qui violent ces droits et ouvrant la voie à un cadre juridique explicitant les prérogatives de la structure syndicale au sein de l'entreprise et les règles relatives à l'exercice du droit à la grève dans la fonction publique et des procédures de négociation collective libre.*

*En vue de consacrer cette nouvelle approche, les congressistes appellent à mettre un terme aux contrats temporaires, en vigueur actuellement, dans les postes d'emploi permanents, à instituer une prime dite prime de fragilité de l'emploi équivalente à la prime de fin de services, à mettre fin au courtage de la main d'œuvre, à criminaliser les entreprises locales ou internationales qui y ont recours.<sup>2</sup>*

NB : La plupart des positions officielles de l'UGTT, dont les motions de congrès, sont disponibles en français sur [www.ugtt.org/fr](http://www.ugtt.org/fr)

---

<sup>2</sup> Extraits de la motion générale [www.ugtt.org.tn/fr/2012/04/18/test/](http://www.ugtt.org.tn/fr/2012/04/18/test/)